

INFORMATIONS

publiées par la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.

Q. et B.

REPRODUCTION AUTORISÉE.

Bulletin n° 92.

29 Novembre 1951.

LES MACHINES ENREGISTREUSES A IMPRIMER LES BILLETS A VOYAGEURS.

Les premières machines à imprimer les billets, réalisées et montées par les ateliers E.S. de la S.N.C.B. au moyen de pièces construites en séries, fonctionnent actuellement à la gare de Bruxelles Quartier-Léopold.

Cette mise en service, attendue depuis des années, constitue en fait la dernière étape importante vers l'équipement de toutes les gares du réseau en machines à imprimer les billets.

Des difficultés considérables du point de vue technique ont dû être surmontées lors de la mise au point d'une machine qui donne satisfaction. Le problème était très complexe. Deux prototypes ont été abandonnés successivement en raison de leur fonctionnement imparfait, de leur difficulté de réglage et des modifications nombreuses qui se sont imposées suite aux essais ou pour des raisons de sécurité. Ces dernières n'ont été arrêtées qu'après une étude de principe terminée il y a quelques mois seulement.

Toutes ces modifications devaient être apportées à un ensemble très réduit. De plus, toute réalisation même acceptable au point de vue du but poursuivi, devait être essayée en pratique pour être adaptée à la construction en série et présenter la précision, l'interchangeabilité, la résistance à l'usure et le bas prix de revient désirables.

En dehors du mouvement d'avancement du billet qui constitue en fait l'organe principal, la machine, adoptée en fin de compte, comporte : le mécanisme d'avancement de la bande récapitulative sur laquelle s'impriment les caractéristiques des billets vendus, les mécanismes d'avancement des compteurs numéroteurs et des rubans encres, le statistiqueur qui permet l'impression sur la bande d'indices se rapportant à 12 catégories de billets et enfin 12 dispositifs ou accessoires de protection destinés à empêcher les fraudes.

Pour mieux se rendre compte de l'étape parcourue, il convient de signaler que cette machine comporte un gros tiers de pièces de plus que l'ancien prototype, pièces à placer dans un espace de quelques décimètres cubes. Néanmoins des économies très importantes ont été réalisées par rapport aux prévisions.

La machine construite à Etterbeek s'avère robuste et peu coûteuse. Elle permet une distribution très rapide des billets et elle offre, en outre, de nombreux avantages. Pour ne citer que les principaux, nous signalerons la suppression des nombreux contrôles de milliers de casiers, contenant des centaines de milliers de billets, représentant une valeur de centaines de millions de francs, et la réalisation d'une économie très importante résultant de la suppression des frais d'impression des billets en atelier.

L'importance de la question est d'ailleurs soulignée par la manière dont les réseaux étrangers se renseignent sur les résultats obtenus par la Société Nationale.

REMPACEMENT DE LA SIGNALISATION NORD-BELGE PAR LA SIGNALISATION S.N.C.B. A 3 POSITIONS.

La Compagnie du Nord-Belge exploitait, avant 1940, un réseau s'étendant sur 175 km. de lignes à double voie et comportant les tronçons suivants :

- Liège Guillemins - Namur
- Liège Longdoz - Flémalle-Haute
- Namur-Givet
- La Sambre - Erquelinnes
- Mons - Quévy.

Les lignes étaient pourvues de la signalisation en vigueur sur l'ancien réseau du Nord-Français. Le cantonnement des trains était réalisé au moyen de signaux de forme sémaphorique et le block permissif à voie ouverte était appliqué. Une signalisation distincte (signaux carrés) assurait la couverture des points dangereux.

Les événements de 1940 amenèrent la S.N.C.B. à reprendre dès cette époque, l'exploitation des lignes de la Compagnie du Nord-Belge, bien que les concessions n'expirassent que plus tard.

Le maintien de la signalisation existante ne se conciliait guère avec les principes d'exploitation en application à la S.N.C.B. Il est à peine besoin d'ailleurs d'énumérer les avantages qui devaient découler de l'adoption d'une signalisation homogène : faci- lité d'observation par le personnel roulant et, partant, accroissement de la sécurité, stan- dardisation de l'appareillage entraînant une diminution du nombre de pièces en stock.

Il s'imposait d'instaurer au plus tôt sur les lignes reprises, la signalisation à 3 positions conjuguée avec le block type Siemens en service sur les grandes artères de la S.N.C.B.

L'équipement ne devait pas aller sans difficultés cependant. Certaines sections des- servant les régions industrielles de la vallée de la Meuse comportaient une succession de gares à aménagement complexe, situées à faible distance l'une de l'autre, ainsi qu'un enchevêtrement peu commun de raccordements et gares privées. La situation devait se com- pliquer encore du fait que des gares d'une certaine importance (Flémalle-Haute, Dinant, Statte) conçues pour être exploitées suivant les méthodes en vigueur à la Compagnie du Nord-Belge, se prêtaient mal à être signalisées suivant nos principes.

Dès 1941, les travaux étaient entamés sur la ligne Liège-Guillemins - Namur et au dé- but de 1943, le tronçon Namur - Bas-Oha était complètement équipé.

L'occupant devait bientôt constater que de pareilles transformations absorbaient, sans profit pour lui, une quantité appréciable de matériel qu'il pouvait plus avantageusement utiliser ailleurs.

Les travaux furent dès lors interrompus et ne purent être repris qu'en 1945. Ils se poursuivirent au début à un rythme forcément lent, en raison de grandes difficultés d' provisionnement de matériel.

La mise en service des cabines de Statte vient de mettre le point final à l'équipement de l'importante ligne Liège - Erquelinnes.

D'ici peu, la signalisation nouvelle sera complètement en vigueur sur les lignes Mons - Quévy et Namur - Givet.

Incessamment enfin, les travaux seront entrepris sur le dernier tronçon Liège Longdoz- Flémalle Haute, dont l'achèvement peut être escompté pour 1953.

Pour donner une idée de l'effort accompli en dépit de difficultés de tous genres, signalons que la réalisation du programme ci-dessus esquissé aura entraîné la mise en oeuvre de 59 bâtis Siemens nouveaux, en même temps qu'elle exigeait un remaniement complet des appareils centraux des cabines électriques de Flémalle-Haute et Erquelinnes, ainsi que des bâtis Saxby maintenus. En outre, 29 bâtiments nouveaux auront été construits en remplacement de cabines vétustes et 9 bâtiments existants transformés.

ORNEMENTATION FLORALE DU RESEAU.

CONCOURS ANNUEL DES GARES FLEURIES - 1951.

Il y a eu cette année une véritable émulation dans la décoration des gares : 398 concurrents ont rivalisé de goût et d'art horticole et nombreux sont ceux qui ont fait les efforts les plus louables pour embellir les installations dont ils ont la gestion.

Ont obtenu :

un grand prix :

Lustin - Nijlen.

un prix d'excellence :

Andenne - Seilles - Anvers Sud - Autelbas - Godinne - Jambes-Nord - Marbehan - Marches-Dames - Merelbeke - Schaerbeek.

un prix d'honneur :

Aisémont - Arlon - Berlaar - Bilzen - Braibant - Bruxelles P.I. - Clavier - Couillet-Centre - Engis - Esneux - Hastière - Haversin - Hermalle s/Huy - Jesseren - Jeuk-Rosoux - Leignon - Mery - Orp-Poulseur - Rotselaar - Ruelle - Wervik - Wespelaar - Tildonk.

En outre, 45 gares ont obtenu un 1er prix, 98 un 2e prix, 110 un 3e prix, 70 une mention honorable.

AVIS AU PUBLIC.

Les vols des plaques d'accumulateurs s'étant multipliés ces derniers temps, il est signalé que tout possesseur de plaques d'accumulateurs du type S.N.C.B. peut être considéré comme receleur et passible de poursuites judiciaires.

Les personnes susceptibles de les acquérir, sont prévenues que la S.N.C.B. a suspendu provisoirement la vente des plaques d'accumulateurs usagées.

RESULTATS D'EXPLOITATION.

Le tableau ci-après donne les résultats du trafic pendant le mois d'août écoulé, comparés à ceux de la même période des années 1950 et 1938.

	1938 (1)	1950	1951
Nombre de voyageurs transportés	17.618.440	17.154.418	17.559.628
Nombre de voyageurs-kilomètres	676.778.870	642.291.917	650.744.420
Nombre de tonnes de grosses marchandises transportées	5.830.613	4.319.125	6.032.338
Nombre de tonnes-kilomètres	415.567.076	362.873.510	574.294.999
Nombre de wagons chargés	447.188	249.495	338.093

(1) Y compris le trafic Nord-Belge.

MARCHANDISES.

Nombre de wagons chargés par la clientèle.

Semaines	Combustibles	Divers	Total
16/9 au 22/9	20.913	55.355	76.268
23/9 au 29/9	23.591	55.125	78.716
30/9 au 6/10	22.958	52.773	75.731
7/10 au 13/10	23.922	55.212	79.134
14/10 au 20/10	23.521	58.742	82.263
21/10 au 27/10	24.344	60.270	84.614
28/10 au 3/11	20.509	51.159	71.668

Transbordements aux ports d'Anvers et de Gand.

Semaines	Port d'Anvers		Port de Gand	
	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire
16/9 au 22/9	54.800	106.200	22.113	14.104
23/9 au 29/9	66.000	117.100	27.143	17.618
30/9 au 6/10	60.360	110.700	20.918	14.261
7/10 au 13/10	68.533	120.800	30.720	9.264
14/10 au 20/10	60.400	119.800	29.052	10.526
21/10 au 27/10	73.900	128.300	35.329	12.328
28/10 au 3/11	60.800	89.300	28.365	12.041

CENTRES ROUTIERS.

Depuis le 8 octobre 1951,

- le centre routier de Furnes est étendu au rayon de camionnage d'Adinkerke-La Pann et aux rayons de Furnes-Local et de Furnes-service spécial de la côte;
- celui d'Ostende, aux rayons de camionnage d'Ostende-Local et d'Ostende-service spécial de la côte.
- Les rayons de camionnage de Blankenberge, Heist et Knokke sont à nouveau desservis par le centre routier de Bruges.

TRANSPORT RAPIDE DE COLIS DE BEURRE, OEUFS, FROMAGE, CHAMPIGNONS ET CREME DE LAIT.

Les colis contenant du beurre, des oeufs, du fromage, des champignons et de la crème de lait, de provenance indigène, d'un poids maximum de 40 kg. sont livrés aux destinataires le lendemain matin du jour de leur expédition.

Les frais de transport à payer par l'expéditeur sont :

Poids du colis	Prix en francs par colis.					
	De 1 à 50 km.		De 51 à 150 km.		De 151 km. et plus	
	livré en gare	remis à domicile	livré en gare	remis à domicile	livré en gare	remis à domicile
10 kg. et moins	13	17	16	20	19	23
+ 10 kg. à 20 kg.	14	19,50	18	23,50	21	27

Les colis de + 20 kg. à 40 kg. sont taxés aux prix du barème kilométrique de grande vitesse, sans que les taxes obtenues puissent être inférieures aux minima ci-après :

+ 20 kg à 30 kg.	15	22	19	26	23	30
+ 30 kg. à 40 kg.	15	23,50	19	28	23	32

Pour renseignements complémentaires, s'adresser aux gares.

NOUVEAUX TRAINS.

Depuis le 11 novembre, les nouveaux trains ci-après ont été mis en marche les dimanches et jours fériés.

TA 9440 (omnibus)

Bruges	D.13.04
Eeklo	D.13.54
Gand (P.d'Av.)	A.14.21

TA 9451 (semi-direct entre Gand - Eeklo, omnibus Eeklo - Bruges).

Gand (P.d'Av.)	D.16.09
Eeklo	D.16.40
Bruges	A.17.28

*
* *

Depuis le 22 octobre, les trains omnibus nouveaux ci-après ont été mis en marche, excepté les samedis et dimanches :

3329	
Aarschot	12.36
Lierre	13.18 13.19
Anvers (C)	13.39

3328	
Anvers (C)	14.31
Lierre	14.55 14.57
Aarschot	15.39

*
* *

Depuis le 5 novembre, les trains nouveaux ci-après circulent sous les horaires indiqués ci-après :

TA 9726 (ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés).

St Nicolas	16.10
Belsele	16.16
Waasmunster	16.21
Lombeke	16.24
Hamme	16.27

TA 8478 (circule les jours ouvrables)

St Nicolas	9.40
Tamise	9.50

TA 8495 (circule les jours ouvrables)

Tamise	10.05
St. Nicolas	10.15

Depuis le 17 courant, les trains nouveaux ci-après circulent le samedi :

3513		3512	
Aarschot	D. 14.03	Louvain	D. 15.13
Gelrode	D. 14.10	Holsbeek	D. 15.19
Wezemaal	D. 14.16	Rotselaar	D. 15.25
Rotselaar	D. 14.21	Wezemaal	D. 15.30
Holsbeek	D. 14.27	Gelrode	D. 15.37
Louvain	A. 14.35	Aarschot	A. 15.42

*
* *

Les trains nouveaux suivants circulent depuis le lundi 26 novembre sous les horaires indiqués ci-après :

M 9954 (ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés)

Termonde	-	14.10
St. Gilles-Termonde		14.13
Lebbeke		14.16
Heizijde		14.19
Opwijk		14.22
Droeshout		14.25
Merchtem		14.27
Mollem		14.30
Asse	14.34	14.35
Walfergem		14.37
Zellik		14.40
Ganshoren		14.45
Jette	14.47	14.49
Laken	14.52	14.53
Bruxelles (Nord)	14.57	-

M 9959 (ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés)

Bruxelles (Nord)	-	15.31
Laken		15.36
Jette	15.38	15.39
Ganshoren		15.41
Zellik		15.47
Walfergem		15.50
Asse		15.52
Mollem		15.56
Merchtem	15.59	16.00
Droeshout		16.02
Opwijk	16.05	16.06
Heizijde		16.09
Lebbeke		16.13
St. Gilles-Termonde		16.16
Termonde	16.19	-

*
* *

Depuis le lundi 26 courant le train direct M 805, (Bruxelles Midi Dép. 6h24 vers Bruges) est retardé jusqu'à 6h43 et arrive à Gand St. Pierre à 7h19. Ce train ne fait plus arrêt à Merelbeke.

Le train direct M 1751 (Bruxelles Midi dép. 6h18 vers Courtrai) part à 6h23 et arrive à son heure actuelle à Zottegem.

*
* *

A partir du 3 décembre prochain, les trains nouveaux ci-après seront mis en marche les jours ouvrables :

TA 3782 (direct)
Hasselt D. 6.42
Lanaken A. 7.12

TA 3787 (omnibus)
Lanaken D. 7.15
Hasselt A. 7.56

*
* *

Depuis le lundi 26 courant, les trains omnibus nouveaux ci-après sont mis en marche :

3249 Aarschot	D. 20.52	Lierre A. 21.31
3246 Lierre	D. 21.53	Aarschot A. 22.33

Le train 3249 assure la correspondance à Aarschot avec le train 3545 (A. 20.42 de Hasselt) et à Lierre avec le train 3376 (D. 21.48 vers Mol) et le train de dimanche 3379 (D. 21.53 vers Anvers (C)).

Le train 3246 attend à Lierre la correspondance du train 3376 (Anvers (C) D. 21.20 - Lierre A. 21.45).

Depuis le 26 novembre, les nouveaux trains directs ci-après ont été mis en marche le lundi :

806				843			
Ostende (Quai)	-	6.30		Liège (Guillemins)	-	11.14	
Bruges		6.50		Louvain	12.19	12.27	
Aalter		7.09		Malines		12.52	
Gand (St.Pierre)	7.25	7.33		Gand (St.Pierre)	13.54	14.00	
Louvain	8.44	8.54		Bruges		14.33	
Ans		9.54		Ostende (Quai)	14.56	-	
Montegnée		9.59					
Liège (Ht.Pré)		10.04					
Liège (Guillemins)	10.10	-					

Le samedi, la correspondance est établie à Louvain entre les trains directs 341 (Liège Gmins Dép.11h25 - Louvain A.12h20) et 1165 (Louvain Dép.12h24 vers Ypres).

VISITES GUIDEES DE LA RAFFINERIE TIRLEMONTAISE.

Les dimanches 2, 9, 16 et 23 décembre 1951, la S.N.C.B. organise des visites guidées de la Raffinerie Tirlemontoise.

Programme :

- A 13h18 - départ de Bruxelles-Nord) places réservées en
- 13h24 - départ de Schaerbeek) tête du train
- 14h10 - arrivée à Tirlemont
- 14h30 - visite guidée de la Raffinerie et ensuite séjour libre à Tirlemont.
- 18h08 - départ de Tirlemont (places réservées en tête du train)
- 18h48 - arrivée à Schaerbeek
- 18h54 - arrivée à Bruxelles-Nord.

Prix du billet aller et retour :

- au départ de : Bruxelles-Nord : adultes : 50 fr.
- enfants de moins de 16 ans : 38 fr.
- Schaerbeek : adultes : 48 fr.
- enfants de moins de 16 ans : 36 fr.

Les billets sont en vente aux guichets de la gare de Schaerbeek et aux guichets 7, 8 et 9 de la gare de Bruxelles-N - Clôture des inscriptions chaque samedi à 11 h.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au bureau de tourisme de Bruxelles-Nord, téléphone 18.30.50 - poste 249.

RECRUTEMENT DE MEDECINS.

Dans le courant du mois de décembre prochain, un concours public sera organisé par la S.N.C.B. pour le recrutement de médecins.

Les candidats doivent être porteurs du diplôme légal de docteur en médecine, chirurgie et accouchements délivré et entériné conformément à la loi du 21 mai 1929.

Âge : 35 ans au plus au 30 novembre 1951.

Cette limite d'âge est portée à 45 ans pour les candidats bénéficiaires de la loi des 3 août 1919 et 27 mai 1947.

Les formalités d'inscription au concours sont publiées par des avis affichés actuellement dans les gares.

ADJUDICATIONS.

Le mercredi 5 décembre 1951 à 10 h., dans la salle B de l'Hôtel des Chemins de fer, rue de Louvain, 21, à Bruxelles, adjudication publique pour la vente du fraisil, sous-produit de la combustion du charbon, retiré des boîtes à fumée des locomotives et recueilli dans les remises à locomotives.

Cahier des charges n°2642-41. Prix : 5 francs.

En vente au Bureau des Renseignements concernant les adjudications, rue Belliard, 29, à Bruxelles. (Tél. 11.90.40 - C.C.P. n° 249.600).

*
* *

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 5 déc. 1951 à 15 h., à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de torchons.

Le cahier des charges n°2624-88-241 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr. au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél. 11.90.40 - C.C.P. 249.600).

*
* *

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 5 déc. 1951 à 14h30, à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de toile écrue.

Le cahier des charges n°2624-92-241 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr. au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél. 11.90.40 - C.C.P. n° 249.600).

*
* *

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 5 déc. 1951 à 10h45, à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de chaux.

Le cahier des charges n°2624-86-249 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr. au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél. 11.90.40 - C.C.P. 249.600).

*
* *

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 5 décembre 1951 à 9h15, à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de mercure.

Le cahier des charges n°2624-82-248 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr. au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél. 11.90.40 - C.C.P. n° 249.600).

*
* *

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 5 décembre 1951 à 14 h., à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de tissu pour gabardines.

Le cahier des charges n°2624-80-241 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr. au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél. 11.90.40 - C.C.P. n° 249.600).

*
* *

Le 12 décembre 1951, à 10h30, dans la salle B de l'Hôtel des Chemins de fer, rue de Louvain, 21 à Bruxelles, adjudication publique pour la fourniture d'huiles de graissage pour locomotives, wagons, voitures et d'huile soluble pour le travail des métaux.

Cahier des charges n°2642-39, 9 lots, prix 10 francs.

En vente au Bureau des Renseignements concernant les adjudications, rue Belliard, 29 à Bruxelles (Tél.11.90.40, C.C.P.249.600).

*

* *

Le 12 décembre 1951, à 14h30, à l'Hôtel des Chemins de fer, rue de Louvain, 17, à Bruxelles, sous-sols, salle du Mess, ouverture des soumissions pour la fourniture de câbles de liaison pour connexions inductives de circuits de voie des lignes électrifiées.

Cahier des charges n°2651/27-531, en vente au prix de 5 fr. au bureau des renseignements concernant les adjudications (section 23), rue Belliard, 29, à Bruxelles (Tél. 11.90.40 - C.C.P.249.600).

*

* *

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera, le mercredi 19 décembre 1951 11 heures, à Bruxelles, 76, rue Belliard, à l'adjudication pour la fourniture de 3.100 internes électriques.

Le cahier des charges n°2641-2-55 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 frs au Bureau des Renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B. rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél.11.90.40 - C.C.P.249.600).

*

* *

Le mercredi 19 décembre 1951 à 14h30 à l'Hôtel des chemins de fer, rue de Louvain,21, à Bruxelles, sous-sols, salle du Mess, ouverture des soumissions pour la fourniture de fonds de wagons en chêne indigène.

Cahier des charges n°2653-1-665 du 26-9-51. Prix 5 frs.

En vente au Bureau des Renseignements concernant les adjudications, 29, rue Belliard, à Bruxelles (C.C.P.249.600).

Ce bureau est ouvert au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. (fermé le samedi après-midi).

Ass. Belge des Amis des chers,
Place Rogier I - 2,
BRUXELLES.



PREMIERE EMISSION